



DISCOURS DU MAIRE  
CONCERNANT LA SITUATION FINANCIÈRE  
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOACHIM

Mesdames, Messieurs,

À la lumière de cette dernière année du mandat confié par la population et selon les termes de l'article 955 du Code municipal, il est de mon devoir de prononcer le présent discours. Il consiste à dresser un portrait le plus fidèle possible de la situation financière de notre municipalité. Dans l'esprit de l'exercice financier 2013 qui s'achève, de la préparation du budget 2014 et du programme triennal d'immobilisations, c'est donc avec grand plaisir qu'en collaboration avec les membres du conseil municipal je m'adresse à vous.

Dans ce contexte, je vous entretiendrai des derniers états financiers, du dernier rapport de l'auditeur, du dernier programme d'immobilisations, soit celui pour les années 2013-2014 et 2015 et des indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice 2013. Finalement, je traiterai des orientations générales du budget 2014 et du programme d'immobilisations pour les années 2014-2015 et 2016.

### **L'exercice financier 2012**

Selon les états financiers vérifiés au 31 décembre 2012, produits par notre auditeur monsieur Pierre-Charles Tardif, comptable professionnel agréé, l'excédent accumulé de fonctionnement non affecté de la Municipalité de Saint-Joachim s'élevait à 426 573\$.

Le tableau suivant résume le rapport financier pour l'année 2012.

Résumé du rapport financier consolidé pour l'exercice financier 2012		
	Réel 2012	Budget 2012
REVENUS DE FONCTIONNEMENT	2 090 166\$	1 665 567\$
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 734 231\$	1 648 716\$
REMBOURSEMENT DE LA DETTE	(130 647\$)	(128 345\$)
AMORTISSEMENT	153 239\$	129 294\$
AFFECTATIONS	(141 567\$)	(17 800\$)
SURPLUS (DÉFICIT)	236 960\$	0\$

## **L'exercice financier 2013**

L'année 2012 s'est terminée avec un surplus d'opération de 236 960\$.

Outre les dépenses courantes imputables au bon fonctionnement de la municipalité, telles la masse salariale, les coûts relatifs au fonctionnement des bâtiments municipaux, l'enlèvement de la neige, la gestion générale, l'entretien de notre réseau de voirie et les activités de loisirs au profit de la population, je vous présente de façon schématisée, les principales activités qui ont marqué l'année 2013.

## **SITUATION FINANCIÈRE**

Les surplus accumulés de la Municipalité étaient de 292 000\$ en décembre 2009, de 306 636\$ en décembre 2010, de 286 151\$ en 2011 et de 426 573\$ au 31 décembre 2012. Les résultats de 2013 seront quant à eux connus au printemps 2014.

Je tiens à vous assurer du contrôle serré et sans relâche que nous effectuons sur les dépenses de la Municipalité.

## **PRINCIPAUX TRAVAUX ET RÉALISATIONS**

### **TRAVAUX PUBLICS :**

Nous avons été particulièrement actifs en 2012 et 2013 du côté travaux de voirie et de la réfection de nos infrastructures en eau potable. Nous avons acheté un camion usagé de 3 ans avec un bas kilométrage pour le service des travaux publics.

Nous avons poursuivi l'asphaltage du chemin du Cap-Tourmente. Nous avons signé une nouvelle entente intermunicipale avec la Ville de Beauré pour le déneigement de nos rues et de nos trottoirs.

Nous avons modifié notre système de chauffage à l'huile et l'avons remplacé par une fournaise à l'eau chaude électrique. Cette acquisition devrait s'autofinancer sur trois ans.

### **EAU POTABLE :**

Notre plan d'intervention pour le renouvellement des infrastructures municipales a été approuvé par le ministère des Affaires municipales. Nous connaissons désormais l'état global de toutes les infrastructures de notre municipalité et pourrons planifier adéquatement les travaux à faire au fil des ans selon les priorités déterminées dans ce rapport. Ceci facilitera également l'accès aux subventions gouvernementales.

L'objectif de la nouvelle stratégie Québécoise d'économie d'eau potable exigera pour nous de diminuer notre consommation de 20% selon un échéancier précis fixé par le Ministère des Affaires Municipales. Nous sommes allées en appel d'offres au printemps et avons octroyé le contrat de réfection à ALLEN CONSTRUCTION en octobre dernier. Nous sommes en attente de la confirmation des montants de subventions qui seront accordés pour la réalisation de ce projet.

Nous avons fait forer un nouveau puits pour garantir notre approvisionnement en eau potable. Ce puits sera subventionné dans le programme de la TECQ.

### **SPORTS ET LOISIRS :**

Nous avons fait construire un abri-soleil et un bâtiment de services au parc municipal. Des jeux pour en-

fants et une piste de BMX pour les ados ont été aménagés. L'ensemble des travaux étaient subventionnés par le Pacte rural.

#### Aréna :

Bien que le projet de deuxième glace auquel nous tenions tant ait été mis de côté suite à l'annonce de la construction d'un nouvel aréna sur notre territoire par la Ville de Boischatel et la Municipalité de l'Ange-Gardien. Nous continuerons à travailler en étroite collaboration avec les autres municipalités de la MRC pour mener à bien le projet d'une piscine et d'un terrain de soccer avec surface synthétique. À cet effet, nous avons déjà démontré à la table de la MRC l'intérêt d'aller de l'avant avec ce projet régional.

Piscine : Nous sommes à la recherche d'un sauveteur pour la piscine pour l'été prochain.

#### Parc municipal :

Nous avons embauché des étudiants cet été pour assister notre personnel aux travaux publics dans l'aménagement du parc municipal. Un étudiant est aussi embauché pour l'entretien et la surveillance de la patinoire les week-ends.

Nous aimerions trouver un animateur pour organiser des activités pour nos jeunes au parc municipal pour l'été prochain.

### **COLLECTE SÉLECTIVE ET ORDURES MÉNAGÈRES :**

L'écocentre connaît un très bon succès. Nous devons poursuivre nos efforts pour diminuer l'enfouissement des déchets et améliorer notre performance.

Nous avons entrepris des négociations avec la Ville de Québec pour le renouvellement de notre entente à titre de municipalité hôte du lieu d'enfouissement technique (LET) de la ville.

### **SÉCURITÉ ROUTIÈRE :**

Nous avons installé de nouveaux panneaux de signalisation de manière à améliorer certains comportements d'automobilistes circulant chez nous. Le conseil municipal a adopté un nouveau règlement pour la circulation et limiter la vitesse dans nos rues.

### **SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE :**

Une nouvelle entente intermunicipale sera signée au cours du mois en matière de prévention incendie. Suite à l'adoption du schéma de risques incendie par la MRC de la Côte-de-Beaupré, les Municipalités ont l'obligation de faire un inventaire des risques élevés et très élevés qui sont construits sur le territoire. À titre d'exemple, il y a les églises, les écoles primaires et les édifices municipaux. Les lieux d'hébergement pour les personnes âgées, les offices municipaux d'habitation, les commerces et les industries doivent aussi faire partie de cet inventaire. Ces plans d'intervention ont pour objet de planifier, pour les bâtiments de risques élevés et très élevés, les stratégies qui permettront d'éviter l'improvisation sur les lieux d'un sinistre. Ils contiennent des informations essentielles recueillies lors des inspections de prévention.

### **RESSOURCES HUMAINES :**

Madame Hélène Guillemette s'est jointe à notre équipe pour seconder madame Sylvie Tremblay, secrétaire trésorière et directrice générale adjointe.

Monsieur Guy Bolduc a remis sa démission et a réorienté sa carrière dans un autre domaine. Suite au concours pour combler ce poste, nous avons reçu 22 candidatures. Le comité de sélection a passé sept entrevues et retenu la candidature de monsieur André Gauthier.

Le conseil a adopté un cahier sur les conditions de travail des employés municipaux allant jusqu'au 31 décembre 2017.

## **URBANISME :**

Madame Patoine a émis un nombre record de permis en 2013. Suite à l'adoption du prochain schéma d'aménagement par la MRC, la Municipalité disposera de six mois pour adopter des règlements qui y soient conformes. Notre urbaniste a procédé à la rédaction en cours d'année de plusieurs chapitres.

Elle a également animée une Table sur les paysages agricoles. Les recommandations de cette table seront intégrées au plan d'urbanisme afin de protéger et de mettre en valeur ces paysages qui font partie de notre patrimoine.

## **HYDRO-CANYON :**

Le projet de mini-centrale électrique a été abandonné par le gouvernement en février dernier. Le BAPE a tenu ses audiences publiques et a déposé son rapport. La Municipalité et le promoteur n'ont pas renoncé au projet. Entretemps, nous avons déposé un projet de remplacement qui pourrait nous rapporter les mêmes compensations monétaires annuelles que celles prévues originalement dans ce dossier. Nous sommes en attente d'une réponse des autorités gouvernementales d'une semaine à l'autre.

## **DIVERS :**

Votre conseil municipal a poursuivi son implication financière au Festival de l'Oie des Neiges qui a connu un succès inégalé lors de sa 20<sup>ième</sup> édition en octobre dernier.

La Municipalité est desservie par un système de transport collectif (PLU MOBILE). Ce service connaît une croissance depuis sa mise en place par le CLD de la MRC de la Côte-de-Beaupré.

Nous avons signé une entente avec la Commission scolaire des Premières Seigneuries pour l'échange de locaux avec l'école La Pionnière.

Nous avons fait parvenir une trousse pour les mesures d'urgence à chaque propriétaire et locataire suite à l'adoption de notre plan de sécurité civile.

## **RÉSULTAT DE L'ÉLECTION DE NOVEMBRE 2013**

Suite à la fin des mises en candidatures le 4 octobre dernier, j'ai été réélu ainsi que trois conseillers pour un autre mandat de quatre ans. Trois sièges ont été en élection le 3 novembre dernier. Le scrutin du 3 novembre dernier a permis à la population de s'exprimer démocratiquement. Les résultats du vote ont reconduits dans leur fonction messieurs Bruno Guilbault, Mario Godbout et Jean-François Labranche.

## **SERVITUDES DU CAP-TOURMENTE :**

La Municipalité devrait être en mesure de terminer le dossier d'acquisition des servitudes de l'aqueduc du Cap-Tourmente d'ici le début de l'année 2014.

## **Les résultats partiels pour l'année 2013**

Tenant compte que l'année 2013 n'est pas complétée, je vous fais part, dans le tableau suivant, des résultats partiels des revenus et dépenses de fonctionnement et d'investissement, des remboursements de la dette et des affectations, au 15 octobre. Le tableau suivant montre l'état de la situation et permet, à ce jour, de confirmer que si aucun imprévu ne vient affecter le cours des opérations normales, l'extrapolation des données au 15 octobre, pour les mois de novembre et décembre, reflète la réalité pour l'année 2013.

La réalisation des travaux au parc municipal et le dossier de réfection du réservoir d'eau potable ont tenu l'agenda de l'année en cours. Les dossiers courants ont pris beaucoup de place durant la dernière année mais je suis confiant de terminer l'exercice financier de 2013 en équilibre budgétaire.

Pour l'année en cours 2013		
	15-10-2013	Budget 2013
REVENUS DE FONCTIONNEMENT	1 806 471\$	1 738 459\$
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 240 170\$	1 726 730\$
REMBOURSEMENT DE LA DETTE	(213 462\$)	(213 642\$)
AFFECTATIONS	348 109\$	48 277\$
AMORTISSEMENT	153 636\$	153 636\$
SOLDE	547 312\$	0\$
REVENUS D'INVESTISSEMENTS	108 133\$	(32 500\$)
DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS	228 866\$	0\$
AFFECTATIONS	348 109\$	32 500\$
SOLDE	227 376\$	0\$

### L'évolution de la dette à long terme

Le tableau qui suit illustre l'évolution de la situation concernant la dette à long terme, au 31 décembre 2013.

Dette à long terme Municipalité de Saint-Joachim		
	Ensemble	Total
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2013	1 898 401\$	1 898 401\$
FINANCEMENT EN COURS D'ANNÉE		
• Travaux en cours (réfection du réservoir)	108 133\$	108 133\$
REMBOURSEMENT	213 642\$	213 642\$
<b>Solde anticipé au 31 décembre 2013</b>	<b>1 792 892\$</b>	<b>1 792 892\$</b>

### Les dépenses excédant 25 000 \$

Tel que le prévoit la loi : LES CONTRATS AYANT ENGAGÉ UNE DÉPENSE DE PLUS DE 25 000\$ TAXES INCLUSES, en date du 15 octobre 2013 SONT :

No	CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT DU CONTRAT
1	EMMY Construction	Bâtiments au parc municipal	112 685\$
2	MMQ Assurances	Assurances responsabilité et bâtiments	25 590\$

Les contrats ayant engagé une dépense de plus de 2 000 \$ avec un total de plus de 25 000 \$ taxes incluses, en date du 15 octobre 2013:

No	Contractant	OBJET DU CONTRAT	MONTANT DU CONTRAT
1	CIMA + ingénieurs-conseils	Plans et devis – réfection du réservoir d'eau potable	37 762\$
2	AQUATERREAU Experts conseils	Hydrogéologue – plans et devis	29 008\$
3	Entreprises Gérard Godin	Travaux d'asphalte	57 171\$
4	SANI-TERRE Environnement	Collecte des déchets	28 786\$
5	Équipement récréatifs JAMBETTE	Modules de jeux pour le parc municipal	44 820\$

### **Le traitement des élus municipaux :**

Ci-après, la rémunération annuelle des élus, telle que versée par la Municipalité de Saint-Joachim, pour l'année en cours 2013. Le tiers de cette rémunération est une allocation de dépenses :

Description	MUNICIPALITÉ	MRC
Maire	18 656.76\$	11 903.31\$
Conseillers	6 219.12\$	N/A

La rémunération totale pour les membres du conseil pour l'année 2013 est de 55 971.48\$.

La rémunération des élus est indexée annuellement selon le pourcentage correspondant au taux d'augmentation de l'indice des prix à la consommation au Canada, établi par Statistique Canada, en décembre de l'année précédente.

### **Programme de dépenses en immobilisation**

Ce programme a pour but d'indiquer les besoins de la Municipalité en matière de subventions. Voici les informations déposées lors de l'adoption du budget 2013, en décembre 2012.

PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS									
	2013	2014	2015	Total		Financement revenus	Financement emprunt	Financement subvention	Notes
Adm. générale	0	0	0	0		0	0	0	
<b>Eau potable</b>									
<b>Réservoir principal et conduite d'amenée et poste de surpression</b>	1 500 000\$			1 500 000\$			450 000\$	1 050 000\$	Prochain programme de subvention de la TECQ
<b>Chemin du Trait-Carré</b>		420 000\$		420 000\$			420 000\$	---	
<b>Rue du Moulin</b>			473 000\$	473 000\$			473 000\$	---	
<b>TOTAUX</b>	1 500 000\$	420 000\$	473 000\$	2 393 000\$			1 343 000\$	1 050 000\$	

## **LES ORIENTATIONS POUR 2014 :**

Voici les principales orientations que nous prévoyons pour l'année qui vient.

Poursuivre le travail dans le dossier de développement résidentiel avec le promoteur du Faubourg du Cap-Tourmente.

Mise sur pied du plan de réduction de consommation d'eau potable en relation avec la Stratégie Québécoise d'économie d'eau potable du gouvernement du Québec.

Adoption du plan et des règlements d'urbanisme conforme au schéma d'aménagement.

Nous poursuivrons les travaux d'asphaltage du chemin du Cap-Tourmente et de la route des Carrières en 2014.

La construction du réservoir principal et de la nouvelle conduite d'amenée seront terminés pour l'automne prochain. Les travaux ont pris du retard à cause de la décision de la CPTAQ qui a pris du temps à être rendue.

Nous procéderons à un appel d'offres pour les services d'ingénierie pour la réfection des infrastructures des rue du Trait-Carré et du Moulin. Ces projets pourront s'inscrire dans le prochain programme de subvention de la TECQ.

Je profite de l'occasion pour remercier les membres du conseil qui m'assistent dans cette lourde tâche d'administrer la municipalité.

Je m'en voudrais de passer sous le silence le professionnalisme de nos employés municipaux. Je peux vous assurer qu'ils ont tous le même but commun, soit de contribuer à l'avancement de la Municipalité de Saint-Joachim.

Je voudrais souligner le dévouement des membres des organismes communautaires. Sans le bénévolat de ces personnes, notre municipalité serait moins dynamique. Par votre implication, vous aidez la collectivité à grandir et vous transmettez des valeurs de partage et d'entraide. Nous avons remis un trophée hommage cette année à monsieur Jean-Marie Martineau en souvenir de madame Madeleine Bouchard qui s'est tant dévouée pour sa communauté.

## **CONSEIL SANS PAPIER :**

Nous ferons une transition au cours de la prochaine année vers un conseil sans papier. Plusieurs municipalités ont déjà fait ce virage technologique. Le but être d'être plus efficace lors de nos séances de travail. Les citoyens ne seront pas affectés par cette façon de procéder de leur conseil.

## **Prochain programme de dépenses en immobilisation (PTI)**

Le prochain programme de dépenses en immobilisation indique les besoins de la Municipalité en matière de travaux d'infrastructures à réaliser et des subventions qui seront demandées au gouvernement. Le fait que la décision de la CPTAQ n'a pas été rendue assez tôt cet automne pour amorcer les travaux de réfection de nos infrastructures, nous avons été dans l'obligation de repousser d'une année ces travaux.

L'entrepreneur devra soumettre un nouvel échéancier pour la réalisation de son contrat. La nouvelle conduite d'amenée et le nouveau réservoir seront terminés au cours de l'année qui vient.

Un appel d'offres sera lancé pour des plans préliminaires pour la réfection des infrastructures du Chemin du Trait-Carré et de la rue du Moulin au cours de l'année 2014. La Municipalité demandera au gouvernement de financer ces travaux avec l'aide financière du prochain programme de *la Taxe sur l'essence Canada Québec « la TECQ »*.

Voici les priorités déposées lors de l'adoption du budget 2014 pour le PTI 2014-2015-2016 :

PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS									
	2014	2015	2016	Total		Finance- ment revenus	Financement emprunt	Finance- ment subvention	Notes
Adm. générale	0	0	0	0		0	0	0	
Eau potable									
Réservoir principal et conduite d'amenée et poste de surpression	1 500 000\$			1 500 000\$			450 000\$	1 050 000\$	
Chemin du Trait-Carré		420 000\$		420 000\$			420 000\$	---	Prochain programme de subvention de la TECQ
Rue du Moulin			473 000\$	473 000\$			473 000\$	---	
Voirie									
<b>TOTAUX</b>	1 500 000\$	420 000\$	473 000\$	2 393 000\$			1 343 000\$	1 050 000\$	

## Le budget 2014

Le service d'évaluation de la MRC de la Côte-de-Beaupré a déposé un nouveau rôle d'évaluation pour la taxation de 2014. La MRC a réalisé une rééquilibrage de notre rôle pour tenir compte des transactions immobilières et des valeurs marchandes des immeubles imposables.

La préparation des prévisions budgétaires 2014 est en pleine effervescence. Les membres de ce nouveau conseil municipal, appuyés par le personnel de l'administration municipale, s'affairent à préparer le budget d'opération pour l'année 2014 ainsi que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2014, 2015 et 2016. À la lumière des recommandations formulées, de la priorisation des dossiers et des discussions du Conseil municipal pour une saine gestion de notre municipalité, nous tiendrons une séance spéciale le **16 décembre 2013 à 20 heures**, pour l'adoption de ce budget.

Marc Dubeau

Maire

Donné à Saint-Joachim, ce onzième jour de novembre 2013.